Avis du Conseil national de la protection de la nature n°3 du 7 juin 2016 sur le projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 16 novembre 2001 relatif à la liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages qui peuvent justifier la désignation de zones spéciales de conservation (ZSC) au titre du réseau écologique européen Natura 2000

En application du I de l'article L. 414-1 du code de l'environnement, la liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages qui peuvent justifier la mise en œuvre de la procédure de désignation en droit national de zones spéciales de conservation au titre du réseau écologique européen Natura 2000 est fixée par l'arrêté modifié du ministre en charge de l'environnement en date du 16 novembre 2001. Cette liste détermine également les types d'habitats naturels et les espèces dont la protection est prioritaire.

Le présent avis du CNPN porte sur le projet d'arrêté modificatif de cette liste qu'il a pour objet d'actualiser pour la troisième fois (la dernière modification date du 24 octobre 2008).

Les modifications apportées, suite à un travail scientifique mené par le muséum national d'Histoire naturelle, sont liées d'une part à un changement de classification taxonomique d'habitats et d'espèces d'intérêt communautaire présents en France (modification de nomenclature, de code et/ou de nom de certaines espèces d'intérêt communautaire) et d'autre part à une meilleure connaissance des espèces et habitats et de leur répartition par zones biogéographiques sur le territoire français (découverte de l'espèce ou de l'habitat ou confirmation scientifique de son absence).

Le CNPN a pris connaissance des amendements apportés à la précédente liste de l'arrêté du 16 novembre 2001.

Ces amendements prennent bien en compte :

- l'amélioration des connaissances des zones de répartition des habitats et des espèces d'intérêt communautaire actuellement présentes en France,
- les évolutions taxonomiques,
- les changements d'interprétation du manuel d'Interprétation des Habitats de l'Union européenne,
- les débats et leurs conclusions conduits par le groupe de travail sur l'interprétation des habitats d'intérêt communautaire, coordonné par le Muséum national d'histoire naturelle auquel participe notamment le ministère de l'environnement, les conservatoires botaniques nationaux et des experts indépendants.

Après délibération et vote, il donne un avis favorable à l'unanimité au projet d'arrêté soumis à son examen.

Nombre de membres	40
Présents et représentés	19+6
Quorum	20
Votes favorables	25

Le Directeur de l'eau et de la biodiversité

François MITTEAULT

Participants

Membres présents : 19

François Mitteault, directeur de l'eau et de la biodiversité/DEB, président, Laetitia Anstett (fédération nationale des chasseurs/FNC), Vincent Boullet (président du comité permanent du CNPN, personne qualifiée), Pierre Beaudesson (fédération nationale des propriétaires forestiers/FNPF), Anne Bonis (centre national de la recherche scientifique/CNRS), Guillaume Cloye (Assemblée permanente des chambres d'agriculture/APCA), Bernard Delay (personne qualifiée), Roger Estève (président de la commission Aires protégées, personne qualifiée), Sophie Gardel (ministère chargé de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt), Christian Ginisty (Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture/IRSTEA), Jean-Francis Gosselin (association de protection de la nature/APN), Vincent Graffin (Museum national d'histoire naturelle/MNHN), Michel Hermeline (ONF), Véronique Herrenschmidt (ONCFS), Thierry Lefebvre (personne qualifiée), Michel Métais (expert national « faune » et président de la commission Faune et habitats/association de protection de la nature), Serge Muller (expert national « flore » et président de la commission Flore et ses habitats/personne qualifiée), Jean Poirot (association de protection de la nature/APN), Christine Sourd (Fonds mondial pour la nature-France/WWF).

plus 7 mandats :
- du ministère chargé de la Culture à la DEB

et de :
- Philippe Barbedienne à R. Estève
- Raymond Faure à J. Poirot
- Pierre Zagatti à M. Hermeline
- Claude Suzanon à V. Boullet
- Yves Vérilhac à M. Métais
- Serge Urbano à B. Delay

Deux mandats ont dû être invalidés (1 seul mandat par membre retenu).

Participants

Muséum national d'histoire naturelle (MNHN)
Paul Rouveyrol, Katia Hérard

MEEM-Direction de l'eau et de la biodiversité
Bastien Coignon, Valérie Latapie, Fanny Lendi-Ramirez (EN3)
Patricia Vaquette (EN1)